



DÉLIBÉRATION N° 111/2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 24

Votants : 27

OBJET : **URBANISME** **Acquisition de parcelles**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt-cinq juin, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni sous
la présidence de M. Laurent THEVENOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 19 juin 2026.

Étaient présents : M. Laurent THEVENOT, Mme Laurence DUPONT, Mme Aurélie FERNANDES, M. Nicolas BONJEAN, Mme Céline MADEUF, M. Franck MICHEL, Mme Nadège BROSSEAUD, M. Filipe D'OLIVEIRA, Mme Anne MAZAUDIER, M. Christophe VIEIRA, Mme Florence PLUCHART, M. Jean-Marie CAËTANO, Mme Catherine KORACHAIS, M. Jean-Pierre GIRAL, Mme Murielle VILLEDIEU, Mme Lucie PINTO, M. Yannick DELRIEU, Mme Aurélie LITKA, Mme Julie FAITOUT, M. Bruno DARCILLON, Mme Myriam CITERNE, M. Jean-Baptiste BLÉHAUT, Mme Emma SAINT-ANDRÉ, M. Charles DARNAY.

Étaient représentés :

M. Halim YALCIN par Mme Florence PLUCHART.
M. Eric DERSIGNY par Mme Laurence DUPONT.
M. Emmanuel DENIS par M. Laurent THEVENOT.

Mme Céline MADEUF est désignée secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Mme Laurence DUPONT, Adjointe au Maire en charge de l'Urbanisme, Grands Projets, informe l'assemblée que par courrier en date du 8 novembre 2025, Madame SCARAMOZZINO Françoise, demeurant 10 Chemin des Couteaux, 03 600 COMMENTRY, Monsieur COLLIN Jean-Pierre, demeurant 14 Chemin de la Quarte, 63 430 PONT-DU-CHÂTEAU et Madame LAFLEURIERE Nadine, demeurant 4 Rue de l'Echo, 27 400 LOUVIERS ont fait part à la Commune de Volvic de leur souhait de vendre plusieurs parcelles situées sur le territoire de celle-ci.

Ces parcelles sont notamment situées en zone Naturelle Protégée ou Agricole Protégée dans l'Impluvium, en Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) et en site classé de la chaîne des Puys.

L'acquisition de ces parcelles situées en zone sensible permettra à la Commune de poursuivre la mise en œuvre de sa politique locale en matière de préservation de l'environnement et de la ressource en eau compte tenu que ces zones protégées constituent des écosystèmes riches pour le territoire.

Dans ce cadre, **le Conseil Municipal**, Mme Laurence DUPONT entendue, et après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** l'acquisition des parcelles listées ci-après, au prix de 8 450 € TTC, prix proposé par la famille à l'appui des prix moyens pratiqués par la SAFER :

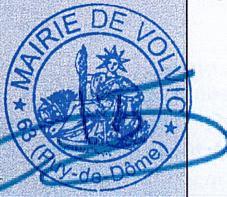
Parcelle	Adresse	Contenance en m ²
BK 65	LA NUGERE	3 145
BK 70	LA NUGERE	2 840
BL 216	BOIS FERE	5 710
ZA 130	CHAMP DE ROUGIER	2 113
ZA 76	LA BESSE	3 138
ZB 4	PRE LONG	3 206
ZC 43	LA VALEIRE	4 468

BL 82	LES CREUX	425
BL 220	BOIS FERE	552
BK 4	LA NUGERE	2 896
BL 227	BOIS FERE	1 647

- **DÉCIDE DE CONFIER** la rédaction de l'acte notarié à Maître GUINOT-SIMONNET, notaire à Volvic,
- **APPROUVE** que les frais inhérents à l'établissement de l'acte notarié soient à la charge de la Commune,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant dûment habilité, à signer l'acte correspondant ainsi que toutes pièces afférentes à ce dossier.

Certifié exécutoire
Reçu en sous-préfecture
le : 06.07.2026
Publié ou notifié
le : 06.07.2026

Le Maire,
M. Laurent THEVENOT



Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le Maire,
M. Laurent THEVENOT

